

Le MBC expliqué : Tout (ou presque) sur la vie du club ...

1) Inscriptions

Le Montauban Badminton Club (Montaubad) est membre de la Fédération Française de Badminton (FFBAD). Tout joueur doit donc être titulaire d'une licence de la saison en cours pour pouvoir accéder aux installations pendant les créneaux du club.

Le tarif de l'adhésion au club comprend la part de la FFBAD, de la Ligue Occitanie de Badminton, du Comité Départemental 82, de l'assurance fédérale obligatoire, de l'abonnement au magazine "100% Badminton" (4 numéros par an), et de la cotisation au club.

En début de saison, le club propose une seule séance d'essai pour les créneaux d'entraînement des minibads, poussins, benjamins, minimes, cadets, juniors et adultes débutants.

A l'issue de la séance d'essai, seuls les joueurs ayant rempli les formalités d'inscription auront accès aux terrains.

Sans licence de badminton valide, l'accès aux terrains ne peut plus être autorisé, la responsabilité du club et de ses dirigeants pouvant être engagée en cas d'accident.

L'adhésion donne accès aux terrains pendant les créneaux destinés au jeu libre, ainsi qu'aux entraînements dirigés (dans les conditions exposées plus loin ci-après).

Toute personne non licenciée ne peut pratiquer le badminton même occasionnellement (enfant, conjoint, parent, ...). Toute personne présente sur un terrain doit pouvoir présenter, sur demande, sa licence.

Pour le **certificat médical**, l'utilisation du modèle édité par la FFBAD est **obligatoire** (à télécharger sur <http://www.montaubad.com>). Il doit être rempli par un **médecin généraliste**, celui-ci est valable 3 ans sous condition de répondre positivement au questionnaire de santé de la FFBAD à chaque réinscription.

Le certificat médical **n'est plus obligatoire** pour les mineurs depuis 2021, à la condition que toutes les réponses au questionnaire de santé soient « Non ». Si une seule réponse est « **Oui** », alors le certificat médical de la FFBAD est **obligatoire**.

L'inscription est à privilégier en ligne sur <https://adherer.myFFBAD.fr/mbc82> pour les adultes (renouvellement et nouvelle inscription) et pour les jeunes (renouvellement uniquement).

Les **nouvelles inscriptions** des jeunes se font uniquement par papier (liste des documents à fournir sur <http://www.montaubad.com>).

Des permanences sont organisées courant septembre au bureau du Club (49 rue du Ramierou) pour réceptionner les dossiers d'adhésion au format papier et les règlements éventuels (chèques, espèces, chèques vacances, coupons sport ou carte bleue).

La totalité des documents peut être téléchargée sur le site internet : <http://www.montaubad.com>.

Le renouvellement d'adhésion d'un joueur qui aurait une dette envers le club (tournois de la saison précédente non réglés, ou autres) n'est pas enregistré aussi longtemps que cette dette n'est pas soldée.

2) Communication

Les informations diverses concernant la vie du club et les tournois sont prioritairement diffusés sur notre site internet <http://www.montaubad.com> et sur le [Facebook](#) du club : Montaubad – Montauban Badminton Club.

Les informations des adhérents vers les responsables du club doivent être transmises par mail – voir contacts.

3) Les salles

3 salles sont à votre disposition :

- La SMS (Salle Multi Sports), 49 rue du Ramierou
- Le PDS (Palais des Sports – Jacques Chirac), rue du Général d'Amade (une carte d'accès est nécessaire pour accéder à la salle – elle vous sera remise en début de saison contre une caution de 10 €)
- Le gymnase du collège Azana, 420 route d'Ardus

En cas d'affluence sur un créneau (cela peut notamment être le cas en début de saison) :

- **Les matchs de double doivent être privilégiés ;**
- **Faciliter le plus possible les rotations pour limiter les temps d'attente.**

Chacun peut proposer sans hésitation à tout autre adhérent de jouer avec lui : les créneaux de jeu libre sont en effet l'occasion de s'entraîner, mais ils nous permettent aussi de faire connaissance. Les plus anciens peuvent et doivent ainsi faciliter l'intégration et la progression des nouveaux.

Après un match, il convient de laisser le terrain propre, en ramassant les plumes le cas échéant, et les volants usagés. Un carton de recyclage Compo'Plumes est à votre disposition pour les volants inutilisables.

Les derniers restants en fin de séance (même si le créneau n'est pas terminé) doivent :

- **Démonter et plier soigneusement les filets et les rentrer, rentrer les poteaux** (les derniers à quitter une ligne de filets doivent bien sûr ranger le matériel correspondant, **même s'ils ne sont pas les derniers dans la salle**).

En cas de difficultés particulières relatives à la salle (porte ou cage fermée par exemple), il convient de s'adresser au concierge (son numéro de portable est mentionné dans les salles).

Les jours fériés, et jours de grève du personnel municipal, les salles SMS et PDS sont fermées. Pendant les vacances scolaires, les créneaux sont modifiés et généralement ouverts uniquement en jeu libre.

Les responsables du Montaubad des différents créneaux, tous bénévoles, font leur maximum pour ouvrir et fermer les salles. Cependant il peut y avoir indisponibilité des responsables entraînant la non-ouverture du créneau correspondant. Ceci sera communiqué si possible sur le site internet ou Facebook.

Il convient donc de vérifier régulièrement les informations sur le site du club ou [Facebook](#) où nous mentionnons les changements éventuels.

4) Entraînements

Le Bureau organise au mieux la participation aux séances d'entraînements dirigés, en fonction des créneaux horaires attribués au club, de la disponibilité des entraîneurs ou initiateurs, et dans le respect des règles de sécurité.

Il peut donc être conduit à restreindre l'accès à ces séances. Une priorité est ainsi accordée, si nécessaire, aux adhérents de la saison précédente, sous réserve que leur adhésion soit bien enregistrée à la date de début des entraînements dirigés.

Les joueurs sont répartis sur les différentes séances selon leur niveau.

Les joueurs participant aux entraînements dirigés doivent s'organiser pour être prêts à jouer à l'heure exacte du début de la séance : ces créneaux ont une durée limitée, et respecter l'horaire, c'est aussi respecter l'entraîneur et les autres joueurs.

5) Matériel

En début de saison, des raquettes d'essai peuvent être mises à la disposition des nouveaux adhérents. Il appartient cependant à chacun de se doter au plus tôt de son propre matériel. Des volants sont mis à disposition pendant les séances d'entraînement. Lors des séances de jeu libre, chaque joueur doit apporter ses propres volants.

Des boîtes de volants plume, sélectionnés auprès de nos partenaires, peuvent être achetés auprès du club. Un bénévole membre du bureau peut, s'il est disponible, vous vendre des boîtes de volants (disponibles à la SMS et au PDS).

Du matériel (raquettes par exemple) est également en stock à notre bureau de la salle SMS. Il faut s'adresser à un membre du bureau.

6) Partenariats club

Le club établit des partenariats avec des fournisseurs et informe les adhérents des conditions spéciales qui leur sont réservées.

7) Tournois

Vous trouverez toutes les informations utiles concernant les inscriptions aux tournois sur notre site internet rubrique « Guide Compétiteur ». Chaque joueur voulant s'inscrire en tournoi doit lire cette page. Celle-ci reprend les modalités d'inscription ainsi que quelques règles à connaître.

Le joueur règle les frais d'inscription et le club rembourse à intervalles réguliers 50 % des sommes engagées.

Pour toute information complémentaire, contactez-nous à montaubad.rembtournoi@gmail.com.

8) Jeunes (moins de 18 ans)

Les jeunes sont sous la responsabilité du club pendant les entraînements, après leur arrivée à l'intérieur du gymnase, et jusqu'à leur sortie du gymnase accompagnés de leurs parents. **Les parents doivent donc accompagner et reprendre leurs enfants à l'intérieur du gymnase**, sauf autorisation expresse de sortie de leur enfant qu'ils délivrent en début de saison. Les présences des enfants aux entraînements sont pointées.

Les parents doivent toujours s'assurer de la présence d'un adulte responsable avant de laisser leur enfant.

Le club n'est pas responsable des enfants durant les créneaux de jeu libre.

A l'occasion de certains tournois collectifs, le club assure le transport des enfants. Une décharge est alors demandée aux parents.

En dehors de ces voyages organisés et mentionnés, le déplacement des joueurs sur les tournois reste à leur charge.

9) Bénévolat, vie du club

Le fonctionnement du club ne peut reposer seulement sur l'action bénévole des membres du Conseil d'Administration. **Chaque adhérent peut et doit y apporter sa contribution**, notamment :

- À l'occasion de l'organisation des tournois (mise en place et rangement du matériel, participation à la tenue de la buvette, préparations culinaires diverses, etc.),
- Pour participer à l'animation des entraînements des jeunes ou des adultes sous la direction des entraîneurs responsables,
- Pour être responsable d'un créneau,
- Ou par des actions très diverses présentées dans le questionnaire « Vie du club » à remplir en début de saison. **Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues pour participer à l'animation du club, ainsi que toutes les suggestions pouvant conduire à une amélioration de son fonctionnement.**

Toutes les initiatives favorisant la convivialité au sein du club sont les bienvenues à la seule condition d'avoir été déclarées et validées par les dirigeants du club.

10) Photos, presse

L'adhésion au club implique une autorisation générale de prise de photos (tournois, entraînements, événements de la vie du club) et de publication dans la presse locale ou sportive, ou sur les sites internet et pages Facebook ayant un lien avec le club (club, CODEP 82, Ligue Occitanie, Mairie de Montauban, etc.), et une autorisation de citation de nom.

Cependant, un adhérent (ou ses parents, pour ce qui concerne les enfants) qui ne souhaiterait pas voir son nom ou sa photo publiée peut bien entendu le signaler en le mentionnant sur la fiche d'adhésion du club ou ultérieurement par écrit, par courrier électronique à l'adresse du club. Cette disposition ne peut toutefois s'appliquer que pour des photos individuelles, et en aucun cas pour des photos de groupe.